



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Étude hydrogéologique bâclée place Aristide Briand à Sète

Question écrite n° 12121

Texte de la question

M. Sylvain Carrière appelle l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur le chantier place Aristide Briand à Sète. Ce projet de nouveau parking pour lequel il l'avait alerté en novembre 2022, avant la destruction de la place Aristide Briand originelle et ses plus de 50 tilleuls depuis retirés, est aujourd'hui en cours. Il a pu être entamé après un unique examen au cas par cas, pour lequel M. le député avait, en portant la parole du collectif local mobilisé Bances Publics, signalé que la différence de chiffres sur la quantité d'eau à pomper au cours du chantier était presque triplée entre les deux versions, espacées de quelques mois pourtant. En effet, la première version, datant d'avril 2021, proposait un pompage pendant 12 semaines de 160m³/h soit 3 000 000 m³ au total. La seconde, en décembre 2021, faisait elle état d'un pompage de 30m³/h sur 12 semaines pour un volume total de 60 500 m³. Ce qui permettait d'éviter l'évaluation environnementale que le collectif défendait, évaluation qui aurait permis une plus grande expertise hydrologique mais aussi géologique. Pour pallier ces manquements, le collectif Bances publics a donc sollicité le bureau d'étude *Ginger Burgeap* qui annonce une durée de pompage de 6 mois, bien loin des 12 semaines annoncées dans l'étude au cas par cas de la SPLBT donc. Cela entraînerait un pompage d'un volume d'exhaure plus important, qui pourrait alors dépasser les seuils établis initialement. Un pompage continu sur 6 mois fera indéniablement se déplacer les nappes souterraines et les débits viendront à être de plus en plus importants, en partie à cause de la nature karstique du site. Dans le rapport *Ginger* on apprend qu'un tel scénario avec un type de sol karstique n'a pas été testé alors qu'il est « essentiel à l'étude du rabattement de nappe ». Aussi, le débit annoncé de 30m³/h repose uniquement sur la présence d'un bouchon d'argile des collusions que *Ginger* remet en cause. La conclusion du bureau d'étude est la suivante « le débit d'exhaure de chantier, quelques soit le scénario, pourrait être largement supérieur au débit annoncé ». La différence de débit entraînerait aussi plus de risques de tassage des terrains qui perdraient l'humidité d'équilibre qu'ils possédaient jusqu'alors. Il s'agit alors d'effectuer une expertise fiable et indépendante afin d'éviter tout risque pour les populations voisines. Ce qui est insupportable dans cette affaire est l'absence de dialogue notable entre le collectif et la municipalité, laissant apparaître des doutes chez la population vis-à-vis de ses élus, à raison, tant la situation est opaque. Aussi, outre la quantité d'eau à pomper se pose la question de la correspondance avec l'aquifère et la possible pollution de l'étang de Thau, notamment aux nonylphénols dont la teneur est importante dans les eaux pompées. Pour une zone naturelle déjà à forts enjeux avec la conchyliculture et la recrudescence du norovirus, une étude sur l'impact du déversement de plusieurs dizaines milliers de mètres cubes semble nécessaire. La première communication de la municipalité s'avérant fallacieuse, qu'en est-il des conclusions suivantes, la confiance étant rompue ? Depuis le début, les riverains alertent sur la présence d'un aquifère bien plus haut que rapporté dans les études faisant état d'une nappe à -0,3m NGF. Pourtant, un voisin de la place, situé dans la rue adjacente au chantier a effectué des relevés sous contrôle d'un huissier, en février 2023, assurant qu'il y avait de l'eau douce en profondeur modérée de la place. Cette eau se situe à 1,95m NGF et est douce, du fait de son taux de salinité égal à 0,39mg/L, bien en deçà du seuil de salinité à 1g/L. Pourtant, la municipalité tout en opacifiant les documents d'étude réfute cet argument en invoquant une distance, 30 mètres donc, qui invaliderait cette mesure par « non correspondance de nappe ». Ces caractères non pris en compte peuvent être de nature à retarder les travaux et donc augmenter la dépense d'argent public dans le chantier, sans même parler d'inondations potentielles du parking à l'usage, car ce dernier se positionne vraisemblablement sur un lieu d'écoulement

naturel d'eau souterraine. Ainsi, il lui demande de faire la lumière sur la situation à Sète afin d'apaiser la situation entre riverains et municipalité ; seule la vérité permet la confiance et en l'occurrence sur la question des parkings à Sète, il y a un vrai sujet.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Carrière](#)

Circonscription : Hérault (8^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12121

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 8986

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)